

Délégation Scientifique

Retour d'information du Conseil scientifique

Séance du 4 décembre 2025

La séance plénière du Conseil Scientifique (CS) de l'ANSM du 04 décembre 2025 a été consacrée à deux thématiques principales :

- Produits de santé face aux défis environnementaux et climatiques
 - Science et Confiance : expertise scientifique, débat public et décision en matière de sécurité sanitaire :
- **Produits de santé face aux défis environnementaux et climatiques**

Dans le cadre de la saisine de la Directrice générale visant à engager une réflexion prospective sur les implications d'un scénario de réchauffement climatique à +4°C pour les missions de l'ANSM, le Conseil scientifique a initié ses travaux sur ces enjeux, et plus largement aux défis environnementaux et climatiques auxquels sont confrontés les produits de santé, à travers deux types d'interventions.

L'intervention de Mathis Egnell du **Shift Project**, a permis de donner une vision globale des liens entre climat et santé, en montrant pourquoi les industries de santé doivent s'engager, en exposant les principaux leviers pour réduire l'empreinte carbone des médicaments et des dispositifs médicaux, et en ouvrant la réflexion sur les stratégies pour transformer cet engagement en actions concrètes, sensibilisant et acculturant aux enjeux environnementaux et climatiques.

Des présentations internes ont ensuite permis de rendre compte des travaux et actions conduits au sein de l'Agence, présentées par Valérie Salomon, directrice à la Direction des métiers scientifiques, Mehdi Benkebil, directeur de la Direction de la surveillance et Sarah Malburet-Testori, évaluatrice surveillance et coordination au CASAR dans le cadre des dynamiques européennes, des projets nationaux et du plan de gestion sanitaire des vagues de chaleur.

À l'issue de ces échanges, le Conseil scientifique a identifié deux axes prioritaires pour la poursuite de ses travaux :

- La juste prescription et de la prévention du mésusage des produits de santé, en prenant en compte leur impact sur la santé des populations ainsi que les principes de juste soin et de promotion de la santé.
- L'intégration des enjeux environnementaux et climatiques dans l'évaluation du bénéfice/risque des produits de santé, en cohérence avec les cadres scientifiques et réglementaires, notamment européens, tout en préservant l'exigence de sécurité sanitaire.

Un avis spécifique du CS a été formulé sur ce sujet ([n° 2025-16](#)) :

- **Science et Confiance : expertise scientifique, débat public et décision en matière de sécurité sanitaire**

Retour sur le séminaire du 09 octobre 2025 - ANSM, HAS, SPF, ANSES et sociétés savantes

Le séminaire a permis au CS de dresser un constat largement partagé : la parole experte évolue aujourd'hui dans un environnement marqué par la désinformation, la médiatisation accrue des controverses scientifiques et sanitaires, ainsi que par une exposition croissante des experts aux pressions sociales, médiatiques et politiques. Cette situation contribue à une fragilisation de la légitimité de l'expertise, qui ne porte plus uniquement sur les résultats scientifiques, mais également sur les méthodes, les processus de décision et les valeurs qui les sous-tendent.

Les retours d'expérience ont mis en évidence la nécessité d'adapter les modalités de communication scientifique, non dans un objectif de simplification excessive, mais afin de mieux rendre intelligibles les démarches d'expertise, les incertitudes inhérentes aux connaissances disponibles et les arbitrages réalisés. Plusieurs membres du CS ont souligné l'importance de renforcer une parole collective, portée par les institutions, afin de limiter les effets délétères de la personnalisation de l'expertise et de consolider la cohérence des messages publics.

Les membres du CS ont également insisté sur l'apport essentiel des sciences humaines et sociales (SHS) et des savoirs profanes pour mieux comprendre les mécanismes de confiance, de controverse et de réception des décisions sanitaires. Leur intégration plus systématique apparaît comme un levier central pour restaurer un dialogue durable entre institutions scientifiques et société.

À l'issue des discussions, le Conseil scientifique propose :

- **la rédaction d'une tribune inter-agences**, visant à porter une position commune sur l'expertise scientifique et la décision en santé publique ;
- **la programmation d'un prochain Conseil scientifique consacré aux sciences humaines et sociales**, afin d'approfondir l'analyse des enjeux de confiance, de controverse et de réception des messages.

Autres points abordés : Catherine Paugam-Burtz, Directrice générale de l'ANSM, a présenté les axes du programme de travail pour 2026.